

DIRECTEURS SPORTIFS, ENTRAÎNEURS, ENSEIGNANTS ET AUTRES SUPERVISEURS



Les administrateurs scolaires, les éducateurs, le personnel scolaire, les élèves, les parents ou tuteurs et les bénévoles scolaires ont tous un rôle important à jouer en ce qui concerne les commotions cérébrales pouvant se produire en milieu scolaire. Poursuivez votre lecture pour en apprendre davantage sur le rôle des directeurs sportifs, entraîneurs, enseignants et autres superviseurs.

Votre rôle de **Sensibilisation**

- ▶ S'assurer d'avoir accès au protocole de l'école sur les commotions cérébrales.
- ▶ Connaître les signaux d'alarme et les divers autres signes et symptômes des commotions cérébrales.
- ▶ Connaître le plan d'action d'urgence et la procédure associée aux signaux d'alarme de votre école.
- ▶ Promouvoir et surveiller les initiatives de sécurité en matière d'activité physique pour le personnel et les élèves.
- ▶ Comprendre quelles sont les répercussions d'une commotion cérébrale sur la capacité d'un élève à fonctionner en milieu scolaire.
- ▶ Comprendre les dangers liés à la reprise des activités physiques de l'élève avant qu'il n'y soit prêt.
- ▶ Connaître et comprendre les étapes du Plan de retour à l'école (RAE) et de reprise des activités physiques (RAP).
- ▶ Fournir aux élèves/athlètes des séances de formation :
 - S'il y a lieu, fournir aux élèves des renseignements sur la sécurité (p. ex. prévention des commotions cérébrales et sensibilisation) s'appliquant spécifiquement à l'activité, sur les risques possibles de l'activité et sur les procédures et les règles applicables au jeu prudent.
 - Informer les élèves de leurs responsabilités à l'égard de leur propre sécurité et de celle des personnes qui les entourent.

Votre rôle de

Reconnaissance et d'intervention

- ▶ Connaître le protocole à suivre pour intervenir lors des scénarios de commotion cérébrale suivants : signaux d'alarme, présence de signes et/ou de symptômes, et absence de signes ou de symptômes.
- ▶ Intervenir immédiatement en cas de blessure d'un élève, en suivant le protocole de l'école.
- ▶ Informer le directeur/la directrice ou la personne désignée et les parents/tuteurs de l'élève de la blessure de celui-ci.
- ▶ Remplir tous les formulaires requis par la politique de votre école.

Votre rôle de

Gestion et de soutien

- ▶ Travailler avec l'équipe collaborative responsable de l'élève pour établir le plan de RAE et de RAP de l'élève.
- ▶ Obtenir une autorisation médicale documentée avant de faire passer l'étudiant à l'étape 5 du Plan de RAP.

Ressources supplémentaires

Disponible à parachute.ca/commotion-cerebrale :

- Stratégie de retour à l'école
- Ressources sur les commotions cérébrales de Parachute
- Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario de Ophea - commotions cérébrales